

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 40 du 09/11/2010

Grandes cultures

Colza

Réseau Colza 2010—2011

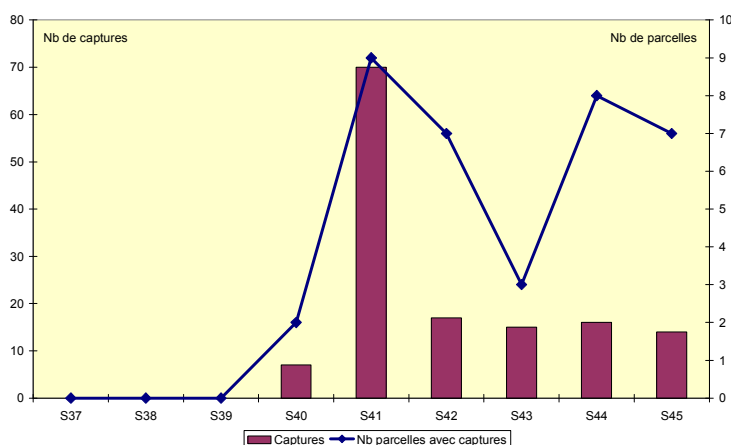
13 parcelles sur les 21 déclarées dans le réseau Auvergne à ce jour ont fait l'objet d'observations du 8 au 9 novembre 2010.

Stades des Cultures

Les cultures du réseau observées cette semaine se répartissent entre le stade 6 feuilles (B6) pour les 3 parcelles (23%) les moins avancées et le stade 10 feuilles (B10) pour les 3 parcelles (23%) les plus développées.

Charançon du bourgeon terminal :

De nouvelles captures modérées - 1 à 3 par piège - sont à nouveau enregistrées sur 7 des 13 parcelles ayant fait l'objet d'un relevé du piège sur végétation en ce début de semaine, réparties sur l'ensemble du réseau. On peut penser qu'après des conditions plutôt favorables aux ultimes colonisations durant la dernière décade, les conditions plus froides et perturbées des jours à venir seront défavorables à l'activité de ces derniers insectes.



Ces quelques nouvelles captures ne modifient pas la distribution des parcelles du réseau sur lesquelles une présence du charançon du bourgeon terminal a été détectée au cours de l'automne : on demeure donc à 16 parcelles ayant donné lieu à au moins 1 capture sur les 21 parcelles du réseau ayant fait l'objet d'au moins 1 relevé de piège sur végétation depuis début octobre. Elles majorent donc que très modérément le risque précédemment constaté et qui a donc du être géré antérieurement sur ces situations.

.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis et la Draaf-Sral, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal, Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Judy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.

Grosse Altise d'hiver :

Adultes : Seulement 3 captures obtenues dans une situation parmi les 8 ayant fait l'objet d'un relevé de la cuvette enterrée en ce début de semaine confirment la forte régression d'activité de ces insectes

Larves : Alors que les simulations climatiques basées sur les premiers vols des adultes indiquent qu'il est possible d'observer l'éventuelle présence de larves, on ne détecte pas de nouvelle situation avec présence sur les 11 parcelles ayant fait l'objet d'une observation particulière cette semaine, ou les 17 situations sur 2 semaines, hormis la parcelle de l'Allier signalée la semaine dernière, sans que l'on observe sur celle-ci un accroissement de l'infestation.

Compte tenu de l'activité adultes mise en évidence par les captures sur certaines parcelles du réseau, il demeure nécessaire de vérifier périodiquement jusqu'à l'hiver l'éventuelle présence de larves dans les pétioles des plantes. Pour mémoire le seuil de nuisibilité est fixé à 7 pieds sur 10 présentant au moins une galerie.

Se reporter au BSV de la dernière semaine pour bien identifier ces larves.

Mouche du chou : 7 des 9 situations ayant fait l'objet d'une observation sur pivots à ce jour révèlent la présence d'asticots, larves de la mouche du chou. Le symptôme caractéristique signant la présence de cet insecte est la présence de galeries situées autour et à l'extérieur des pivots dans lesquelles se développent les asticots issus de pontes. Ces pontes ont été déposées au collet des plantes en début de cycle de la culture par les mouches de la dernière génération de l'année dont la présence est plus généralement concomitante des semis précoces. Si la présence de ces asticots est relativement fréquente, elle passe souvent inaperçue, avec une nuisibilité limitée sauf dans les cas les plus graves où les galeries entraînent une rupture de la plante au niveau du pivot sous le collet, après rougissement du feuillage alors bien visible.

Blé

Ce bulletin rend compte de l'observation de 20 parcelles, 9 dans l'Allier, 6 dans le Puy de Dôme, 4 en Haute-Loire et 1 dans le Cantal.

Stades des Cultures

La majorité des parcelles est au stade une à trois feuilles ; 2 parcelles en Haute Loire, plus avancées, sont à début tallage.

Etat général des cultures

Cicadelles :

Sur 13 parcelles équipées de plaques engluées, 6 sont indemnes. Sur les 7 autres, on dénombre de 1 à 13 cicadelles. La parcelle la plus colonisée se situe à Ennezat (63). Hors réseau, 2 cicadelles ont été piégées dans une parcelle de Haute Loire.

Le nombre de captures n'a pas évolué depuis la semaine dernière.

Le climat alternant entre froid et radoucissement, la vigilance doit rester de mise.

Le seuil de nuisibilité est estimé à 30 captures hebdomadaires.

Pucerons :

Le dénombrement des pucerons s'effectue directement par comptage sur les plantules. Sur 12 parcelles notées, 1 seule dans le nord Allier fait état de la présence de pucerons avec une moyenne de 4% de plantes contaminées.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 10% de plantes sont colonisées par au moins un puceron ou lorsque la présence des pucerons, quel que soit leur nombre, se prolonge au-delà de 10 jours consécutifs.

Limace :

Une seule parcelle de l'Allier, à Boucé, fait état de la présence de limaces grises.

Orge

Données du réseau

Dix parcelles sur quatorze déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (cinq dans le 03, deux dans le 43 et trois dans le 63) sur la période des 8 et 9 novembre.

Stades des cultures

Levée à deux feuilles pour les semis du 15 au 20 octobre.

Début tallage à deux talles pour les semis de fin septembre - début octobre.

Observations ravageurs

Cicadelles :

Neuf parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur. Deux situations présentent des captures sur plaques engluées. Ces captures s'échelonnent de un à sept individus piégés. Les conditions météo de ces derniers jours ne sont pas favorables à l'activité des cicadelles.

On rappelle que le seuil de nuisibilité a été établi à 30 captures.

Pucerons :

Six parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur sur plante et l'on ne dénombre aucun puceron cette semaine. Par contre la présence de pucerons adultes (aillés) est signalée sur plaques engluées dans deux situations (une dans l'Allier et une dans le Puy de Dôme).

Rappel du seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs ou présence de puceron, quel que soit leur nombre, durant plus de 10 jours consécutifs

Limaces :

Non signalées dans le réseau, toutefois les conditions humides et douces peuvent être favorables à leur activité, le risque existe jusqu'au tallage des céréales et est accru sur les parcelles motteuses.

Triticale

Ce bulletin fait la synthèse de 7 parcelles observées (1 dans l'Allier, 1 dans le Cantal, 1 dans le Puy de Dôme et 4 en Haute-Loire).

Stades des cultures

Les cultures de triticale sont au stade 2 feuilles étalées pour les plus tardifs (zone de plaine ou de moyenne altitude) et atteignent les stades 3^{ème} feuille étalée à début de tallage en secteur d'altitude (>900 m). Les semis les plus précoces arrivent même au stade mi-tallage.

Etat général des cultures

Les températures douces de la semaine dernière couplées à une forte humidité du sol ont favorisé le développement général de la culture. Elles ont également permis de compenser une levée tardive des semis de la 2^{ème} quinzaine d'octobre sur les secteurs d'altitude.

Etat sanitaire

Les observations effectuées ne montrent pas de problème sanitaire particulier sur les triticales quelle que soit l'altitude. Seule la capture de 4 cicadelles à 1000 m d'altitude dans le bassin du Puy en Velay est répertoriée. Les températures froides et le vent devraient freiner leur activité.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon@allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation